

CERTIFICAT DE GARANTIE

PINNACLE®

ADHÉSIF SENSIBLE À LA PRESSION DE TRANSITION, À PRISE DURE

W.F. Taylor LLC recommande et garantit son produit TPS 2091 / PinnacleMD pour la pose de divers revêtements de sol pouvant être installés avec un adhésif sensible à la pression (PSA). 2091 / PinnacleMD peut être utilisé pour poser des lames de LVT ou de LVP, des feuilles recouvertes de fibre de verre, des feuilles de vinyle homogène, et des feuilles et dalles de caoutchouc, pour ne citer que quelques exemples. Taylor 2091 / PinnacleMD est recommandé et garanti pour un usage sur des soubassements de ciment neufs dont le pare-vapeur est intact et qui peuvent supporter des émissions de vapeur allant jusqu'à 12 lb au titre de l'ASTM F 1869 ou 99 % d'humidité relative au titre de l'ASTM F 2170 avec un pH pouvant aller jusqu'à 12 en cas d'utilisation comme ciment-colle. Taylor 2091 / PinnacleMD est un adhésif très résistant à l'humidité et non une membrane étanche; il n'est donc pas destiné à protéger le revêtement de sol des dommages occasionnés par l'humidité. La présente garantie couvre la pose dans les lieux résidentiels, les établissements commerciaux et les logements collectifs. La pose doit être effectuée selon les consignes du fabricant et de Taylor. Veuillez consulter le site wftaylor.com pour connaître les spécifications et les consignes de pose du produit les plus récentes.

En cas de défaillance directement due à l'usage d'un adhésif défectueux, Taylor prendra en charge le montant correspondant au revêtement de sol et aux produits adhésifs ainsi que les frais raisonnables de main-d'œuvre relatifs à la réparation ou au remplacement de la portion défectueuse de la pose que Taylor déterminera à son entière discrétion. La présente garantie ne s'applique qu'aux défaillances dus à l'adhésif. Cela étant, W. F. Taylor ne saurait garantir les éléments sur lesquels l'entreprise n'a aucun contrôle, par exemple la quantité d'adhésif utilisée, la qualité du travail de l'installateur, l'état du faux-plancher, la stabilité du revêtement de sol et le fait qu'il convienne à un site spécifique, l'excès d'humidité ou d'alcalinité, et les autres facteurs susceptibles d'affecter la pose.

W. F. Taylor se réserve le droit d'investiguer le motif de toute éventuelle réclamation faute de quoi la présente garantie sera nulle et non avenue. Toute réparation réalisée avant que le représentant de Taylor ne soit intervenu rendra la garantie caduque. La garantie ne peut être transférée.

